



Participez aux Trophées du Parc national des Cévennes et gagnez 1 000 € !

Le nouvel appel à projets du Parc national porte pour cette troisième édition sur la thématique *Des paysages et des hommes*.

Pour la troisième année consécutive, le Parc national lance un appel à projets écocitoyens, innovants, renforçant le lien homme-nature. Cet appel à projets est destiné à aider des personnes physiques ou morales à mener et/ou finaliser **un projet qui concerne le territoire du Parc national**. Particuliers, jeunes citoyens, établissements scolaires, associations, entreprises, collectivités peuvent y participer et gagner 1 000 euros.

En 2016, les projets doivent s'inscrire dans l'une des déclinaisons suivantes du thème *des paysages et des hommes* :

1. **Le projet de plantation** : créer ou recréer un paysage rural (verger, haies...), réussir l'intégration paysagère de bâtiments, améliorer l'aspect visuel d'une cour d'école, d'une place de village... par des plantations d'essences locales.
2. **L'aménagement d'espaces récréatifs à usage collectif en milieu naturel ou urbain** - bord de rivière, parc, sentier, jardins : une démarche participative de création pour le bien-être et le plaisir des yeux de tous.
3. **La restauration du patrimoine paysager local** : la restauration d'éléments de patrimoine paysager cévenol ou caussenard (rucher-tronc, petit bâti vernaculaire...) ; la restauration de milieux naturels au service de la qualité paysagère et de la biodiversité.
4. **La prise en compte de la qualité paysagère par les entreprises** : méthodes et démarches innovantes.
5. **La création d'outils d'interprétation ou éducatifs** innovants pour lire et partager le paysage (tables de lecture, outils numériques...).

La date limite de dépôt ou d'envoi postal des dossiers au siège du Parc national à Florac est fixée au **vendredi 17 juin 2016**.

Le règlement des Trophées, la grille d'analyse des projets et le formulaire de candidature sont consultables sur www.cevennes-parcnational.fr.

Contact : Catherine Dubois - 04 66 49 53 48

Retrouvez toutes les actualités du Parc national des Cévennes sur www.cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km² et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km², répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse : Catherine Dubois
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac

